



Frédérique Rolet  
Co-Secrétaire générale du SNES-FSU

A :  
Monsieur le rédacteur en chef  
Le Nouvel Observateur  
10-12 place de la Bourse  
75002 PARIS

Paris, le 09 novembre 2011

Objet : demande de droit de réponse à un article paru dans le numéro n° 2451

Monsieur,

Je viens de lire dans votre hebdomadaire en date du 27 octobre 2011, l'intégralité de l'article que vous avez consacré au geste désespéré de notre collègue enseignante de mathématiques à Béziers Lise Bonnafous. J'ai découvert avec stupéfaction et malaise la mise en cause de l'organisation syndicale que je représente, et le lien que vous sous entendez à demi mot entre l'activité locale des militants du SNES et les causes de la souffrance au travail de ce professeur.

La lecture de l'article titré « Mourir d'enseigner » nous a profondément bouleversés et scandalisés.

L'exergue même est révélateur d'un choix rédactionnel confirmé par des propos clairement calomnieux qui nous font porter une très lourde responsabilité dans le drame qu'a connu le lycée Jean Moulin. Nos élus au Conseil d'administration sont pointés du doigt tant en tant que personnes qu'en tant que représentants du SNES-FSU. Si nos collègues avaient accepté de recevoir votre journaliste, après bien des réticences, il avait été clairement convenu qu'ils s'exprimeraient non sur la personne de Lise Bonnafous mais sur la manière dont son geste interrogeait toute la profession.

Votre journaliste, a fait des choix, parmi les propos qu'elle a recueillis, alors qu'elle était censée écrire un article de fonds, ses choix éditoriaux relèvent de sa liberté journalistique mais ses choix ne nous semblent pas innocents politiquement s'entend, mais ils sont surtout lourds de conséquences au sein du lycée Jean Moulin, au sein de la ville de Béziers et pour les personnes que sont avant tout nos syndiqués et élus.

Pour ces raisons je vous demande de faire paraître un rectificatif dans les colonnes de votre journal, dans les plus brefs délais. Vous pouvez à votre gré me soumettre une nouvelle rédaction au préalable avec un bon pour accord ou utiliser le texte joint rédigé par les élus SNES du lycée Jean Moulin, sans modification ou interprétation de votre part.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées

Frédérique Rolet  
Co-Secrétaire générale du SNES-FSU